

XVI

mardi 31 octobre 2023, par [Paul Jeanzé](#)

Après avoir, durant trois mois, sacrifié chaque jour à la patrie des victimes illustres ou obscures, Évariste eut un procès à lui ; d'un accusé il fit son accusé.

Depuis qu'il siégeait au Tribunal, il épiait avidement, dans la foule des prévenus qui passaient sous ses yeux, le séducteur d'Élodie, dont il s'était fait, dans son imagination laborieuse, une idée dont quelques traits étaient précis. Il le concevait jeune, beau, insolent, et se faisait une certitude qu'il avait émigré en Angleterre. Il crut le découvrir en un jeune émigré nommé Maubel, qui, de retour en France et dénoncé par son hôte, avait été arrêté dans un auberge de Passy et dont le parquet de Fouquier-Tinville instruisait l'affaire avec mille autres. On avait saisi sur lui des lettres que l'accusation considérait comme les preuves d'un complot ourdi par Maubel et les agents de Pitt, mais qui n'étaient en fait que des lettres écrites à l'émigré par des banquiers de Londres chez qui il avait déposé des fonds. Maubel, qui était jeune et beau, paraissait surtout occupé de galanteries. On trouvait dans son carnet trace de relations avec l'Espagne, alors en guerre avec la France ; ces lettres, à la vérité, étaient d'ordre intime, et, si le parquet ne rendit pas une ordonnance de non-lieu, ce fut en vertu de ce principe que la justice ne doit jamais se hâter de relâcher un prisonnier.

Gamelin eut communication du premier interrogatoire subi par Maubel en chambre du conseil et il fut frappé du caractère du jeune ci-devant, qu'il se figurait conforme à celui qu'il attribuait à l'homme qui avait abusé de la confiance d'Élodie. Dès lors, enfermé pendant de longues heures dans le cabinet du greffier, il étudia le dossier avec ardeur. Ses soupçons s'accrurent étrangement quand il trouva dans un calepin déjà ancien de l'émigré l'adresse de l'*Amour peintre*, jointe, il est vrai, à celle du *Singe Vert*, du *Portrait de la ci-devant Dauphine* et de plusieurs autres magasins d'estampes et de tableaux. Mais, quand il eut appris qu'on avait recueilli dans ce même calepin quelques pétales d'un œillet rouge, recouverts avec soin d'un papier de soie, songeant que l'œillet rouge était la fleur préférée d'Élodie qui la cultivait sur sa fenêtre, la portait dans ses cheveux, la donnait (il le savait) en témoignage d'amour, Évariste ne douta plus.

Alors, s'étant fait une certitude, il résolut d'interroger Élodie, en lui cachant toutefois les circonstances qui lui avaient fait découvrir le criminel.

Comme il montait l'escalier de sa maison, il sentit dès les paliers inférieurs une entêtante odeur de fruit et trouva dans l'atelier Élodie, qui aidait la citoyenne Gamelin à faire de la confiture de coings. Tandis que la vieille ménagère, allumant le fourneau, méditait en son esprit les moyens d'épargner le charbon et la cassonade sans nuire à la qualité de la confiture, la citoyenne Blaise, sur sa chaise de paille, ceinte d'un tablier de toile bise, des fruits d'or plein son giron, pelait les coings et les jetait par quartiers dans une bassine de cuivre. Les barbes de sa coiffe étaient rejetées en arrière, ses mèches noires se tordaient sur son front moite ; il émanait d'elle un charme domestique et une grâce familière qui inspiraient les douces pensées et la tranquille volupté.

Elle leva, sans bouger, sur son amant son beau regard d'or fondu et dit :

- Voyez, Évariste, nous travaillons pour vous. Vous mangerez, tout l'hiver, d'une délicieuse gelée de coings qui vous affermira l'estomac et vous rendra le cœur gai.

Mais Gamelin, s'approchant d'elle, lui prononça ce nom à l'oreille :

- Jacques Maubel...

À ce moment, le savetier Combalot vint montrer son nez rouge par la porte entrebâillée. Il apportait, avec des souliers, auxquels il avait remis des talons, la note de ses ressemelages.

De peur de passer pour un mauvais citoyen, il faisait usage du nouveau calendrier. La citoyenne Gamelin, qui aimait à voir clair dans ses comptes, se perdait dans les fructidor et les vendémiaire.

Elle soupira :

- Jésus ! ils veulent tout changer, les jours, les mois, les saisons, le soleil et la lune ! Seigneur Dieu, monsieur Combalot, qu'est-ce que c'est que cette paire de galoches du 8 vendémiaire ?

- Citoyenne, jetez les yeux sur votre calendrier pour vous rendre compte.

Elle le décrocha, y jeta les yeux, et, les détournant aussitôt :

- Il n'a pas l'air chrétien ! fit-elle, épouvantée.

- Non seulement cela, citoyenne, dit le savetier, mais nous n'avons plus que trois dimanches au lieu de quatre. Et ce n'est pas tout : il va falloir changer notre manière de compter. Il n'y aura plus de liards ni de deniers, tout sera réglé sur l'eau distillée.

À ces paroles la citoyenne Gamelin, les lèvres tremblantes, leva les yeux au plafond et soupira :

- Ils en font trop !

Et, tandis qu'elle se lamentait, semblable aux saintes femmes des calvaires rustiques, un fumeron, allumé en son absence dans la braise, remplissait l'atelier d'une vapeur infecte qui, jointe à l'odeur entêtante des coings, rendait l'air irrespirable.

Élodie se plaignit que la gorge lui grattait, et demanda qu'on ouvrit la fenêtre. Mais, dès que le citoyen savetier eut pris congé et que la citoyenne Gamelin eut regagné son fourneau, Évariste répéta ce nom à l'oreille de la citoyenne Blaise :

- Jacques Maubel.

Elle le regarda avec un peu de surprise, et, très tranquillement, sans cesser de couper un coing en quartiers :

- Et bien ?... Jacques Maubel ?...

- C'est lui !

- Qui ? lui ?

- Tu lui as donné un œillet rouge.

Elle déclara ne pas comprendre, et lui demanda qu'il s'expliquât.

- Cet aristocrate ! cet émigré ! cet infâme !...

Elle haussa les épaules, et nia avec beaucoup de naturel avoir jamais connu un Jacques Maubel.

Et vraiment elle n'en avait jamais connu.

Elle nia avoir jamais donné d'œillets rouges à personne qu'à Évariste ; mais peut-être, sur ce point, n'avait-elle pas très bonne mémoire.

Il connaissait mal les femmes, et n'avait pas pénétré bien profondément le caractère d'Élodie ; pourtant il la pensait très capable de feindre et de tromper un plus habile que lui.

- Pourquoi nier ? dit-il. Je sais.

Elle affirma de nouveau n'avoir connu aucun Maubel. Et, ayant fini de peler ses coings, elle demanda de l'eau parce que ses doigts poissaient.

Gamelin lui apporta une cuvette.

Et, en se lavant les mains, elle renouvela ses dénégations.

Il répéta encore qu'il savait, et, cette fois, elle garda le silence.

Elle ne voyait pas où tendait la question de son amant et était à mille lieues de soupçonner que ce Maubel, dont elle n'avait jamais entendu parler, dût comparaître devant le Tribunal révolutionnaire ; elle ne comprenait rien aux soupçons dont on l'obsédait, mais elle les savait mal fondés. C'est pourquoi, n'ayant guère d'espoir de les dissiper, elle n'en avait guère envie non plus. Elle cessa de se défendre d'avoir connu un Maubel, préférant laisser le jaloux s'égarer sur une fausse piste, quand, d'un moment à l'autre, le moindre incident pouvait le mettre sur la véritable voie. Son petit clerc d'autrefois, devenu un joli dragon patriote, était brouillé maintenant avec sa maîtresse aristocrate. Quand il rencontrait Élodie, dans la rue, il la regardait d'un œil qui semblait dire : « Allons ! la belle ; je sens bien que je vais vous pardonner de vous avoir trahie, et que je suis tout près de vous rendre mon estime. » Elle ne fit donc plus effort pour guérir ce qu'elle appelait les lubies de son ami ; Gamelin garda la conviction que Jacques Maubel était le corrupteur d'Élodie.

Les jours qui suivirent, le Tribunal s'occupait sans relâche d'anéantir le fédéralisme, qui comme une

hydre, avait menacé de dévorer la liberté. Ce furent des jours chargés ; et les jurés, épuisés de fatigue, expédièrent le plus rapidement possible la femme Roland, inspiratrice ou complice des crimes de la faction brissotine.

Cependant Gamelin passait chaque matin au parquet pour presser l'affaire Maubel. Des pièces importantes étaient à Bordeaux : il obtint qu'un commissaire les irait chercher en poste. Elles arrivèrent enfin.

Le substitut de l'accusateur public les lut, fit la grimace et dit à Évariste :

- Elles ne sont pas fameuses, les pièces ! Il n'y a rien là-dedans ! des fadaïses !... S'il était seulement certain que ce ci-devant comte de Maubel a émigré !...

Enfin Gamelin réussit. Le jeune Maubel reçut son acte d'accusation et fut traduit devant le Tribunal révolutionnaire le 19 brumaire.

Dès l'ouverture de l'audience, le président montra le visage sombre et terrible qu'il avait soin de prendre pour conduire les affaires mal instruites. Le substitut de l'accusateur se caressait le menton des barbes de sa plume et affectait la sérénité d'une conscience pure. Le greffier lut l'acte d'accusation : on n'en avait pas encore entendu de si creux.

Le président demanda à l'accusé s'il n'avait pas eu connaissance des lois rendues contre les émigrés.

- Je les ai connues et observées, répondit Maubel, et j'ai quitté la France muni de passeports en règle.

Sur les raisons de son voyage en Angleterre et de son retour en France il s'expliqua d'une manière satisfaisante. Sa figure était agréable, avec un air de franchise et de fierté qui plaisait. Les femmes des tribunes le regardaient d'un œil favorable. L'accusation prétendait qu'il avait fait un séjour en Espagne dans le moment où déjà cette nation était en guerre avec la France : il affirma n'avoir pas quitté Bayonne à cette époque. Un point seul restait obscur. Parmi les papiers qu'il avait jetés dans sa cheminée, lors de son arrestation, et dont on n'avait retrouvé que des bribes, on lisait des mots espagnols et le nom de « Nieves ».

Jacques Maubel refusa de donner à ce sujet les explications qui lui étaient demandées. Et, quand le président lui dit que l'intérêt de l'accusé était de s'expliquer, il répondit qu'on ne doit pas toujours suivre son intérêt.

Gamelin ne songeait à convaincre Maubel que d'un crime : par trois fois il pressa le président de demander à l'accusé s'il pouvait s'expliquer sur l'œillet dont il gardait si précieusement dans son portefeuille les pétales desséchés.

Maubel répondit qu'il ne se croyait pas obligé de répondre à une question qui n'intéressait pas la justice, puisqu'on n'avait pas trouvé de billet caché dans cette fleur.

Le jury se retira dans la salle des délibérations, favorablement prévenu en faveur de ce jeune homme dont l'affaire obscure semblait surtout cacher des mystères amoureux. Cette fois, les bons, les purs eux-mêmes eussent volontiers acquitté. L'un d'eux, un ci-devant, qui avait donné des gages à la Révolution, dit :

- Est-ce sa naissance qu'on lui reproche ? Moi aussi, j'ai eu le malheur de naître dans l'aristocratie.

- Oui, mais tu en es sorti, répliqua Gamelin, et il y est resté.

Et il parla avec une telle véhémence contre ce conspirateur, cet émissaire de Pitt, ce complice de Cobourg, qui était allé par-delà les monts et par-delà les mers susciter des ennemis à la liberté, il demanda si ardemment la condamnation du traître, qu'il réveilla l'humeur toujours inquiète, la vieille sévérité des jurés patriotes.

L'un d'eux, cyniquement, lui dit :

- Il est des services qu'on ne peut se refuser entre collègues.

Le verdict de mort fut rendu à une voix de majorité.

Le condamné entendit sa sentence avec une tranquillité souriante. Ses regards, qu'il promenait paisiblement sur la salle, exprimèrent, en rencontrant le visage de Gamelin, un indicible mépris. Personne n'applaudit la sentence.

Jacques Maubel, reconduit à la Conciergerie, écrivit une lettre en attendant l'exécution qui devait se

faire le soir même, aux flambeaux :

Ma chère sœur, le tribunal m'envoie à l'échafaud, me donnant la seule joie que je pouvais ressentir depuis la mort de ma Nieves adorée. Ils m'ont pris le seul bien qui me restait d'elle, une fleur de grenadier, qu'ils appelaient, je ne sais pourquoi, un œillet.

J'aimais les arts : à Paris, dans les temps heureux, j'ai recueilli des peintures et des gravures qui sont maintenant en lieu sûr et qu'on te remettra dès qu'il sera possible. Je te prie, chère sœur, de les garder en mémoire de moi.

Il se coupa une mèche de cheveux, la mit dans la lettre, qu'il plia, et écrivit la suscription :

À la citoyenne Clémence Dezeineries, née Maubel.

La Réole.

Il donna tout ce qu'il avait d'argent sur lui au porte-clefs, en le priant de faire parvenir cette lettre, demanda une bouteille de vin et but à petits coups en attendant la charrette...

Après souper, Gamelin courut à l'*Amour peintre* et bondit dans la chambre bleue où chaque nuit l'attendait Élodie.

- Tu es vengée, lui dit-il. Jacques Maubel n'est plus. La charrette qui le conduisait à la mort a passé sous tes fenêtres, entourée de flambeaux.

Elle comprit :

- Misérable ! C'est toi qui l'as tué, et ce n'était pas mon amant. Je ne le connaissais pas... je ne l'ai jamais vu... Quel homme était-ce ? Il était jeune, aimable,... innocent. Et tu l'as tué, misérable ! misérable !

Elle tomba évanouie. Mais, dans les ombres de cette mort légère, elle se sentait inondée en même temps d'horreur et de volupté. Elle se ranima à demi ; ses lourdes paupières découvraient le blanc de ses yeux, sa gorge se gonflait, ses mains battantes cherchaient son amant. Elle le pressa dans ses bras à l'étouffer, lui enfonça les ongles dans la chair et lui donna, de ses lèvres déchirées, le plus muet, le plus sourd, le plus long, le plus douloureux et le plus délicieux des baisers.

Elle l'aimait de toute sa chair, et, plus il lui apparaissait terrible, cruel, atroce, plus elle le voyait couvert du sang de ses victimes, plus elle avait faim et soif de lui.